



CORPORATION
D'HÉBERGEMENT
DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

2010 - 2011

Mieux construire
pour mieux guérir !



Québec 

Mieux construire pour mieux guérir !



HÔPITAL DE
SAINT-EUSTACHE
SAINT-EUSTACHE

NOTRE MISSION

Concevoir et mettre en œuvre des solutions performantes adaptées aux besoins immobiliers et financiers du réseau de la santé et des services sociaux, dans le respect des paramètres approuvés.

NOS VALEURS

- Reconnaître nos employés;
- Communiquer;
- Faire équipe;
- Exceller.

RAPPORT ANNUEL 2010 - 2011

CENTRE NOTRE-
DAME-DE-FATIMA
LA POCAITIÈRE



TABLE DES MATIÈRES

Lettre au président de l'Assemblée nationale	3
Message du président-directeur général	4
Membres du conseil d'administration au 31 mars 2011	6
Organigramme au 31 mars 2011	8
Membres du comité de direction 1^{er} avril 2011	10
Profil de la Corporation	11
Entente-Cadre de gouvernance	12
Faits saillants	13
États financiers	17
Rapport de la direction	19
Rapport de l'auditeur indépendant	20
Résultats	21
Bénéfices non répartis	22
Bilan	23
Flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	26
Listes des projets	
Projets en conception	48
Projets en exécution	48
Projets mis en service	50
Projets de l'Entente-Cadre de gouvernance ■ Conception	52
Projets de l'Entente-Cadre de gouvernance ■ Exécution	54

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2011
 Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Canada, 2011

ISSN : 1499-626X
 ISBN : 978-2-550-62175-1

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur le Président,

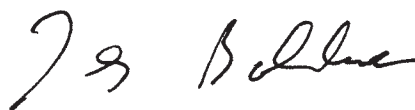
C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'année 2010-2011.

Afin d'offrir des services de santé qui répondent à la fois aux besoins de la population québécoise et aux exigences du milieu médical, le réseau de la santé doit avoir accès à des installations sécuritaires, modernes et fonctionnelles, de même qu'à des équipements à la fine pointe de la technologie.

Gestionnaire de projets d'immobilisations dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Corporation d'hébergement du Québec, laquelle possède des expertises aux plans immobilier, technique, contractuel et financier, met tout en œuvre afin d'assurer le maintien et le développement du parc immobilier sociosanitaire. Toute l'équipe de la Corporation travaille quotidiennement pour des immeubles en santé !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux,



Yves Bolduc



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 30 mars 2010, le ministre des Finances annonçait l'abolition de la Corporation et l'intégration de ses activités immobilières à la Société immobilière du Québec, et de son volet financier au ministère des Finances. Dans la circonstance, la Corporation a entrepris son année financière 2010-2011 en mettant l'accent sur ses opérations courantes, et en freinant le développement des activités identifiées dans son Plan d'affaires 2010-2013.

Dans le but de faciliter la transformation de la Corporation, la Direction a mis tout en œuvre afin de fournir l'information administrative nécessaire aux décideurs concernés, à savoir le Conseil du trésor, le ministère des Finances, la Société immobilière du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Tout au long de l'année, plusieurs dirigeants de la Corporation ont participé aux différents comités mis en place afin d'appliquer cette décision gouvernementale.

Consciente à la fois de l'expertise unique développée dans le domaine de la santé et des services sociaux de même que de la difficulté à recruter du personnel qualifié capable répondre aux besoins du parc immobilier sociosanitaire québécois, la Direction de la Corporation a fait le maximum afin de préserver les emplois et, par voie de conséquence, d'assurer à tout le réseau le maintien de services de qualité.

Le 8 juin 2011, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 130. En vertu de ce projet de loi, la Corporation d'hébergement du Québec et la Société immobilière du Québec seront fusionnées le 1^{er} juillet 2011.

UN BÉNÉFICE DE 12,1 MILLIONS

Pour l'exercice financier 2010-2011, la Corporation présente un bénéfice de 12,1 millions de dollars. Les produits et les charges totalisent respectivement 193,6 et 181,4 millions de dollars et sont en baisse comparativement à l'année financière précédente. La diminution des revenus d'intérêt conséquemment au transfert des prêts à Financement-Québec, de même qu'une réduction des frais financiers nets due à des taux d'intérêt plus faibles que l'an dernier expliquent cet écart. Au 31 mars 2011, une somme de 193 millions de dollars avait été injectée dans les projets de construction.

L'actif de la Corporation se chiffre à 2,2 milliards de dollars, alors que l'avoir de l'actionnaire totalise 238,6 millions de dollars.

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

En cours d'année, trois projets ont été autorisés à l'étape de la conception, et six ont été mis en exécution. Au total, 54 projets représentant des investissements de l'ordre de 1,3 milliard de dollars composent le portefeuille de la Corporation.

DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

La Corporation a poursuivi son mandat relatif au Dossier de santé du Québec. Depuis 2007, des travaux de gestion financière ont été réalisés sur une somme de 346,6 millions de dollars. De ce nombre, 57,1 millions se rapportent à des propriétés de la Corporation. Pour 2010-2011, des déboursés de 67,0 millions ont été émis, dont 14,1 millions dans les actifs de la Corporation.

REMERCIEMENTS

Considérant le contexte dans lequel a évolué la Corporation au cours de la dernière année, je remercie les membres du conseil d'administration qui ont poursuivi leur implication et collaboré de façon soutenue au bon déroulement de ses affaires. Je salue d'une façon particulière les administrateurs sortants, messieurs Jean Gosselin et Michel Lapointe.

Je souhaite également remercier tous nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que nos fournisseurs qui ont été des joueurs de premier plan dans la réalisation de nos mandats.

Enfin, j'adresse mes remerciements les plus sincères à tous les employés qui ont fait preuve d'une grande compréhension, qui ont su maintenir leur motivation et qui ont démontré un grand professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions.

Jusqu'au 1^{er} juillet 2011, toute l'équipe continuera à se consacrer et à collaborer à un objectif commun : Mieux construire pour mieux guérir...

MIEUX CONSTRUIRE POUR MIEUX GUÉRIR.



A stylized, handwritten signature in black ink, reading "Michel Gagnon". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Michel Gagnon

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 MARS 2011



M. Michel Gagnon

Président-directeur général

Corporation d'hébergement du Québec
Président du conseil d'administration

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



M^{me} Diane Laboissonnière

Présidente-directrice générale

CRSSS de la Baie-James



M. Raymond Coulombe

Directeur général

Centre de santé et
de services sociaux
de Rimouski-Neigette



M. Claude Ouellet

*Directeur général
adjoint au budget*

Ministère de la Santé
et des Services sociaux



M^{me} Réjeanne Pilote

Directrice générale adjointe

Centre de santé et de services
sociaux de Saint-Jérôme

SECTEUR ÉCONOMIQUE



M. Michel Delisle

Président

Placements Michel Delisle Itée



M^{me} Diane Poitras

Directrice principale

Lemieux, Nolet,
comptables agréés

SECTEUR FINANCIER



M^{me} Ginette Bijou

*Conseillère en sécurité
financière*

Financière Sun Life



M^e Claude Gilbert

*Directeur des affaires
juridiques et secrétaire
général*

Corporation d'hébergement
du Québec

COMITÉS 2010-2011

COMITÉ DE
GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET
DE RESSOURCES
HUMAINES

- M. Jean Gosselin¹
Président du comité
- M^{me} Ginette Bijou
- M. Michel Gagnon
- M^{me} Réjeanne Pilote

COMITÉ EXÉCUTIF

- M. Michel Gagnon
Président du comité
- M^{me} Ginette Bijou
- M. Jean Gosselin¹
- M^{me} Diane Poitras

COMITÉ DE
VÉRIFICATION

- M. Michel Delisle
Président du comité
- M. Michel Gagnon
- M. Michel Lapointe²
- M^{me} Diane Poitras
- M. Raymond Coulombe

¹ Monsieur Gosselin a cessé ses activités d'administrateur le 19 janvier 2011

² Monsieur Lapointe a cessé ses activités d'administrateur le 22 juin 2010

Relevé des présences au conseil d'administration

Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

ADMINISTRATEURS	DATE DE NOMINATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES
Ginette Bijou	Début: 2006-10-18	5	9		
Raymond Coulombe	Début: 2010-06-23	3		1	
Michel Delisle	Début : 2010-12-21	2		2	
Michel Gagnon	Début : 2009-04-06	5	11	3	
Jean Gosselin	Début : 2009-09-30 Fin : 2011-01-19	2	8		
Diane Laboissonnière	Début : 2007-08-07	3			
Michel Lapointe	Début : 2006-10-18 Fin : 2010-06-22	1		1	
Claude Ouellet	Début : 2006-10-18	4			
Réjeanne Pilote	Début : 2006-10-18	3			
Diane Poitras	Début : 2009-09-30	3		2	

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, de même que le code de déontologie des employés peuvent être consultés dans le site Internet de la Corporation à l'adresse www.chq.gouv.qc.ca.

ORGANIGRAMME

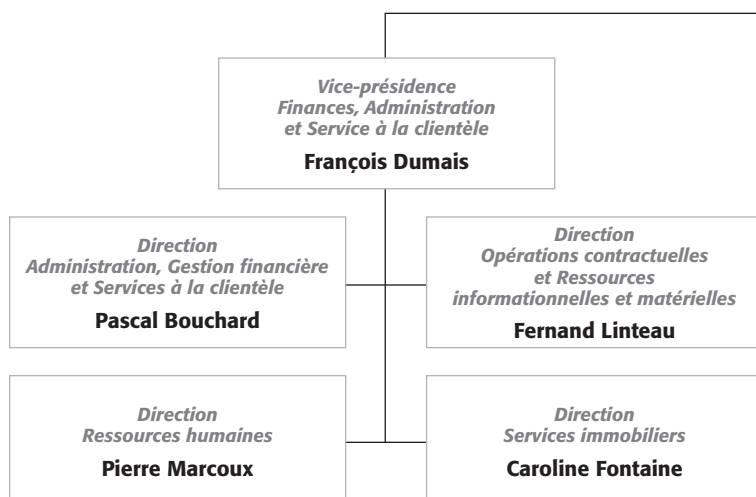
AU 31 MARS 2011



**HÔPITAL RÉGIONAL
DE RIMOUSKI**
RIMOUSKI

*Coordonnateur du bureau du
président-directeur général*
Jacques Poulin

Secrétaire exécutive
Johanne Côté



*Direction
Expertise et Planification*
Nathalie Rhéaume

*Direction
Normalisation et
Veille technologique*
Céline Drolet

**MINISTRE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX**
Yves Bolduc

**CORPORATION
D'HÉBERGEMENT
DU QUÉBEC**

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Président-directeur général
Michel Gagnon

COMITÉ EXÉCUTIF

**COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE
RESSOURCES HUMAINES**

COMITÉ DE VÉRIFICATION

*Direction
Relations publiques
et Communications*
Danielle Dussault

*Direction
Vérification interne*
Isabelle Savard

*Direction générale
Gestion de projet et Expertise*
Jean Théorêt

*Vice-présidence
Affaires juridiques et corporatives*
Jean Théorêt

*Direction générale adjointe
Bureau de soutien projet*
Éric Bélanger (par intérim)

*Direction
Affaires juridiques
et Secrétariat général*
Claude Gilbert

*Direction
Gestion de projet – Région Ouest*
Stéphane Laflamme (par intérim)

*Direction
Gestion de projet – Région Est*
Robert Topping

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

AU 1^{er} AVRIL 2011



M. Michel Gagnon
Président-directeur général



M. François Dumais
*Vice-président aux finances,
à l'administration et
au service à la clientèle*



M. Jean Théorêt
*Vice-président aux affaires
juridiques et corporatives
et
Directeur général
de la gestion de projet
et de l'expertise*



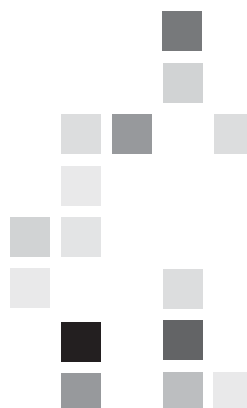
M. Jacques Poulin
*Coordonnateur du bureau du
président-directeur général*



M^{me} Johanne Côté
Secrétaire exécutive



M^{me} Danielle Dussault
*Directrice des relations publiques
et des communications
Secrétaire du comité*



PROFIL DE LA CORPORATION

ENTREPRISE DU GOUVERNEMENT AUTONOME ET IMPUTABLE

- Actif :
2,2 milliards de dollars
- Avoir de l'actionnaire :
238,6 milliards de dollars
- Chiffre d'affaires :
193,6 millions de dollars
- Nombre de propriétés :
299 immeubles

CLSC - MAISON
DE NAISSANCE
DE LA CAPITALE-
NATIONALE
QUÉBEC

Évolution des opérations contractuelles

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	TOTAL
Contrats et avenants en services professionnels	438	519	436	351	365	2109
▪ architectes et ingénieurs	257	364	277	187	242	1327
▪ autres professionnels	181	155	159	164	123	782
Contrats de construction	38	32	30	31	28	159
Contrats d'œuvres d'art	54	45	56	50	22	227
Autres contrats	207	165	133	164	119	788
DSQ – Signé par la CHQ	—	1	8	14	2	25
DSQ – Signé par l'ASSS de Montréal	—	14	33	10	13	70
TOTAL	737	776	696	620	549	3378

ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE

MANDAT DE GESTIONNAIRE DE PROJET

Pour tout projet d'immobilisations qui nécessite une autorisation ministérielle, le cadre de gestion des immobilisations prévoit que la Corporation est désignée gestionnaire de projet, sauf lors de circonstances particulières ou de motifs exceptionnels. À titre de gestionnaire de projet, le rôle et les responsabilités de la Corporation sont les suivants :

- 1 Mettre en place un système de gestion de projet qui comprend un suivi technique et financier afin d'informer en tout temps le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de l'évolution du projet et des engagements financiers;
- 2 Réaliser, en collaboration avec l'établissement, toutes et chacune des étapes d'un projet d'immobilisations et coordonner ses étapes de réalisation;
- 3 Assurer, au cours de l'étape de la planification, la réalisation de l'étude (concepts, plans et devis préliminaires) selon le budget et les autres paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre;
- 4 Procéder, également lors de l'étape de la planification, à l'élaboration des plans et devis définitifs;
- 5 Procéder, au cours de l'étape de la mise en exécution, à la réalisation des travaux;
- 6 Saisir le MSSS ainsi que l'agence de tout dépassement appréhendé des coûts autorisés ou d'une modification du programme fonctionnel et technique, et s'assurer d'obtenir l'autorisation requise du ministre avant de poursuivre la réalisation du projet;
- 7 À titre de gestionnaire de projet, assumer la responsabilité et l'imputabilité en cas de non-respect des paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre.

MANDATS GÉNÉRAUX

- 1 Élaborer, adapter et maintenir à jour l'ensemble des normes, des guides et des standards techniques relatifs aux projets d'immobilisations, conformément au plan de travail convenu avec le MSSS;
- 2 Concevoir, rédiger et maintenir à jour toute la documentation normalisée pertinente à l'application de la réglementation en matière de contrats de construction et de services professionnels relatifs aux projets d'immobilisations en concertation avec le MSSS;
- 3 Procéder, conséquemment à une demande du MSSS, à l'évaluation et à l'optimisation des programmes fonctionnels et techniques (PFT) ainsi que des solutions immobilières, puis proposer un mode de réalisation approprié de façon à respecter le programme, l'échéancier et le budget.

SERVICES ADDITIONNELS

Le ministre ainsi que tout établissement ou agence peuvent, moyennant considération, obtenir de la Corporation des services de gestion de projet, d'expertise technique, immobilière, financière, contractuelle et d'appels d'offres. Dans ce contexte, la Corporation propose au ministre, à l'établissement ou à l'agence une entente qui reflète les services à être dispensés en fonction des besoins.

De telles ententes peuvent également être convenues à l'égard des services liés à l'élaboration des dossiers d'affaires et à la réalisation des projets en partenariat public-privé (PPP), soit durant la phase d'élaboration, de mise en concurrence, de mise en œuvre ou de gestion du projet en mode PPP.



RÉSIDENCE
AVELLIN-DALCOURT
LOUISEVILLE

**PARTENAIRE DE CHOIX
POUR DES IMMEUBLES
EN SANTÉ!**

FAITS SAILLANTS

CESSION DE PRÊTS

Tout au long de l'année financière 2010-2011, la Corporation a poursuivi le transfert de ses prêts à Financement-Québec.

Le 30 juin 2010, une convention de cession a été conclue entre la Corporation et Financement-Québec en ce qui a trait aux sommes prêtées pour le refinancement des dettes à long terme lesquelles totalisent 164,5 millions de dollars ainsi que pour les marges de crédit liées au volet exploitation lesquelles représentent un montant de 770,8 millions de dollars.

Le 1^{er} mars 2011, une convention de cession a également été signée entre les parties afin de permettre le transfert d'une somme de 44,0 millions de dollars prêtée pour le financement de projets autofinancés.

De plus, le 18 mars 2011, une convention de cession et de partage de financement temporaire des prêts relatifs aux projets d'immobilisations est intervenue entre les parties; ces prêts représentent un montant de 386 millions de dollars. En contrepartie de cette cession, la Corporation a procédé au remboursement par anticipation d'un emprunt d'une valeur de 110,4 millions de dollars contracté auprès du ministre des Finances à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Finalement, le 31 mars dernier, les parties ont entériné une convention de cession concernant le transfert des conventions de prêt à long terme relatives au financement à long terme des enveloppes décentralisées antérieures à 1999; le montant total de ces conventions s'élève à 154,2 millions de dollars. En contrepartie, Financement-Québec a pris en charge des emprunts totalisant 76,7 millions de dollars contractés auprès du ministre des Finances à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

La gestion administrative de tous les prêts transférés continue d'être effectuée par la Corporation en vertu d'une entente intervenue entre les parties.

**DES SOLUTIONS OPTIMALES
EN MATIÈRE D'IMMOBILISATIONS
ET DE FINANCEMENT**

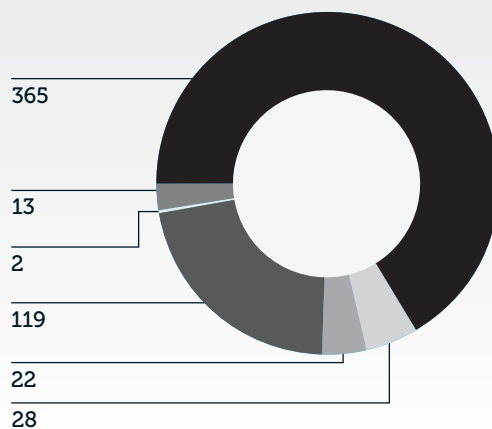
GUICHET UNIQUE DE TRAITEMENT DES FACTURES

Au cours de l'exercice financier, la Corporation a complété la mise en place du guichet unique de traitement des factures. Ainsi, toutes les factures de l'ensemble des fournisseurs sont acheminées au siège social de la Corporation où elles sont traitées dans un délai de 48 heures.

Le guichet unique, lequel est supporté par un système de suivi des factures, permet la saisie et la numérisation de l'ensemble des documents de facturation, la certification électronique sécurisée des travaux, de même que le suivi en ligne en temps réel du statut de la facture et du paiement.

Cette nouvelle façon de procéder a grandement facilité la gestion, en plus de permettre une amélioration significative des délais de paiement aux fournisseurs.

Type et nombre de contrats signés



- Contrats et avenants en services professionnels
- Contrats de construction
- Contrats d'œuvres d'art
- Autres contrats
- Dossier de santé du Québec – Signé par la Corporation
- Dossier de santé du Québec – Signé par l'ASSS de Montréal



ACHAT DE PLACES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Conséquemment au mandat reçu par le MSSS à l'été 2009, la Corporation a développé une documentation d'appel d'offres allégée dans le but de sélectionner un partenaire privé pour chacun des quatre projets d'achat de places d'hébergement et de soins de longue durée visés, soit trois projets d'achat de 66 places pour l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, respectivement situés sur le territoire des CSSS Haut-Richelieu-Rouville, de la Haute-Yamaska et Jardins-Roussillon, puis un projet d'achat de 100 places pour l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval situé sur le territoire du CSSS de Laval.

Dans le cadre de ce mandat, la Corporation a également fait l'acquisition de trois immeubles et est en voie d'en acheter un quatrième. Ces immeubles seront mis à la disponibilité des soumissionnaires afin de faciliter la mise en œuvre des projets.

Un appel d'offres regroupé a été lancé le 14 février 2011 pour les projets de la Montérégie, alors que l'appel d'offres pour le projet sur le territoire de Laval a été effectué le 17 février 2011. Chaque projet comprend la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation des installations par le partenaire privé. Le dépôt des dossiers de candidature a eu lieu le 31 mars.

Les quatre projets d'achat de places d'hébergement et de soins de longue durée sont maintenant sous la responsabilité d'Infrastructure Québec.

LE SYSTÈME QUALITÉ CONCENTRÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GESTION DE PROJET ET DE L'EXPERTISE

Au cours de l'année 2009-2010, la Corporation a entièrement revu la portée de son système qualité et a choisi de l'orienter exclusivement vers les aspects relatifs à l'expertise technique et à la gestion des projets d'immobilisations.

Cette nouvelle orientation a exigé une refonte complète du système qualité, laquelle s'est échelonnée sur une période de 18 mois et a pris fin en 2010-2011. Les lignes directrices de cette refonte ont été établies en tenant compte des éléments suivants :

- le Cadre de gestion des immobilisations – volet projets de construction centralisés;
- le cycle de vie d'un projet;
- les bonnes pratiques en gestion de projet et la réalité de l'utilisateur en termes d'équipe de projet;
- le déploiement progressif du système qualité, lequel doit permettre la continuité des opérations normales de gestion de projet;
- le retrait des éléments non significatifs à la gestion de projet.

Avec le nouveau système qualité, le résultat des objectifs qualité est désormais global et basé sur le respect des paramètres du projet, de même que sur la satisfaction des établissements et du MSSS. La notion d'efficacité est introduite progressivement dans l'ensemble des activités du système et permet de constater l'évolution des pratiques.

Le suivi du déploiement du système qualité de même que la mise en place d'un processus d'amélioration continue auront lieu au cours de l'année 2011-2012.

GUIDES DE PLANIFICATION IMMOBILIÈRE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

La Direction de la normalisation et de la veille technologique a poursuivi la production des guides de planification immobilière, ainsi que l'établissement de coûts de référence qui en émanent.

À cette fin, plusieurs comités d'experts ont été mis en place, et ce, selon une méthodologie de travail basée sur les pratiques reconnues dans le domaine de la normalisation. Ces comités sont composés de représentants du MSSS, de spécialistes cliniques et techniques issus des établissements du réseau de la santé et des services sociaux de différentes régions, d'une spécialiste en prévention des infections, en hygiène et en salubrité, ainsi que de représentants de la Corporation.

À ce jour, les guides d'aménagement des unités concernant le retraitement des dispositifs médicaux, les soins critiques, les soins aigus et la suppléance rénale ont été déposés au MSSS. Tous ces guides ont fait ou font l'objet d'un comité de lecture. Fait à souligner, ces trois dernières unités sont des priorités établies par le Comité immobilisation en prévention des infections nosocomiales (CIPIN), qui a conféré à la Corporation le mandat de soutenir le MSSS dans l'élaboration de normes et de guides au chapitre de la prévention des infections.

Ces guides, bien que toujours en voie d'approbation du MSSS, apparaissent dans le site Web de la Corporation à titre de documents de travail et sont ainsi disponibles pour le réseau et ses partenaires.

Également dans le cadre du mandat confié à la Corporation par le CIPIN, une étude sur l'accessibilité aux centres hospitaliers a été réalisée, la révision du *Guide sur la qualité de l'air* a été complétée, et un comité d'experts visant l'élaboration d'un guide portant sur la qualité de l'eau a été formé.

Plusieurs autres guides sont en cours d'élaboration, notamment celui sur l'aménagement des unités de réadaptation en internat. Ce guide est rédigé en étroite collaboration avec l'association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et les représentants de plusieurs établissements.

De surcroît, le bulletin électronique *Carnet de veille* dont l'objectif est d'offrir au réseau de la santé et des services sociaux des connaissances d'avant-garde liées à la réalisation des projets d'immobilisations, a été lancé. Au cours de 2010-2011, quatre éditions du *Carnet de veille* ont été publiées et des sujets variés – notamment le concept de la chambre identique, une planification adaptée aux personnes obèses et les changements climatiques – y ont été abordés.

Enfin, dans le but de répondre plus adéquatement aux questions du réseau de la santé et des services sociaux, un forum de discussion a été intégré dans le site Web de la Corporation à l'été 2010.

Tout le volet relatif à la veille technologique a nécessité la mise en place d'une démarche axée sur l'environnement et sur les techniques de construction relatives au milieu de la santé. Il est à noter que la Corporation fait partie du Réseau de veille intégrée des politiques publiques.

PARC IMMOBILIER DE LA CORPORATION

Le parc immobilier de la Corporation, lequel est réparti dans 15 régions, compte 296 immeubles qui sont occupés par des établissements du réseau de la santé et des services sociaux; la gestion de ces immeubles est sous la responsabilité des établissements concernés. La Corporation possède également trois immeubles qu'elle gère en totalité. Ces immeubles abritent principalement des organismes publics tels que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, l'Institut Raymond-Dewar, des organismes à but non lucratif liés au réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que les bureaux administratifs de la Corporation.

Au cours de la dernière année financière, la gestion du parc immobilier de la Corporation a donné lieu à l'acquisition et à la vente d'immeubles, à la création de servitudes de même qu'à différents travaux de maintien d'actifs pour ses immeubles administratifs.

À titre de mandataire de l'inventaire national immobilier, la Corporation a poursuivi ses activités liées au volet d'Actifs+ Réseau.

OFFRES DE SERVICE

La Corporation offre des services à la carte à l'ensemble de sa clientèle moyennant considération. Cette offre de service définit clairement la nature du mandat, les modalités relatives aux services offerts, l'échéancier de réalisation ainsi que les coûts des travaux dans lesquels sont inclus les honoraires de la Corporation.

Durant l'exercice financier 2010-2011, la Corporation a présenté 25 offres de service. À ce jour, 20 d'entre elles ont été acceptées par les établissements concernés.

PERSONNEL DE LA CORPORATION

Au 31 mars 2011, l'effectif de la Corporation se composait de 130 employés permanents et de neuf employés occasionnels répartis de la façon suivante : 53 hommes et 86 femmes. La Corporation compte parmi son personnel quelques représentants de diverses composantes de la société québécoise. La moyenne d'âge des employés est de 45 ans.

L'annonce de la fusion des activités de la Corporation à celles de la Société immobilière du Québec a bien sûr créé certaines inquiétudes chez le personnel. Cependant, l'engagement rapide de la Direction visant à favoriser ce changement, de même que le message livré par les autorités gouvernementales assurant la sauvegarde des emplois ont permis aux employés d'évoluer dans un climat productif.



ÉTATS FINANCIERS

de l'exercice clos le 31 mars 2011



CENTRE
D'HÉBERGEMENT
DES HAUTEURS
SAINTE-ADÈLE

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Corporation d'hébergement du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Corporation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Corporation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur présente la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Gagnon', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michel Gagnon

Québec, le 9 juin 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances du Québec

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Corporation d'hébergement du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats, l'état des bénéfices non répartis et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives incluses dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation d'hébergement du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

OBSERVATIONS

Dossier de Santé du Québec

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 17 des états financiers, qui décrit l'incapacité de la Corporation à évaluer la valeur des avantages économiques futurs qui se rapportent aux actifs du Dossier de Santé Québec ainsi que les moins-values possibles relatives à ces actifs qui auraient dû être passées en charges dans l'état des résultats. Tel que l'indique aussi la note 17 des états financiers, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est porté responsable quant au risque d'une dévaluation ou d'une radiation de ces actifs.

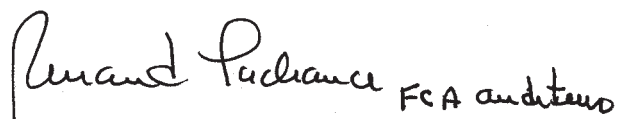
Événement postérieur à la date du bilan

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 29 des états financiers qui fait état de la fusion de la Corporation et de la Société immobilière du Québec.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink that reads "Renaud Lachance". To the right of the signature, the letters "FCA auditeur" are written in a smaller, less stylized font.

Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 9 juin 2011

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011
(en milliers de dollars)

	Notes	2011	2010
PRODUITS			
Revenus d'intérêt		22 184	35 745
Revenus de location :			
- Réseau de la santé	3	151 545	148 523
- Autres – net	4	678	457
Honoraires de gestion relatifs aux projets			
Établissement		9 246	11 443
Honoraires d'expertise		2 324	1 732
Apports et contributions d'organismes		54	–
Subvention du gouvernement du Canada	5	89	149
Amortissement des apports reportés		6 672	10 502
Revenus de projets à l'étude retirés		462	2 600
Autres produits		323	356
		193 577	211 507
CHARGES			
Frais financiers – net	6	102 418	108 199
Amortissement	7	63 271	60 807
Charges générales et administratives	8	9 912	8 485
Coûts d'expertise		1 896	898
Coûts relatifs aux projets à l'étude retirés		462	2 600
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		132	1
Réduction de valeur de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		187	–
Oeuvres d'art		–	651
Autres charges		150	419
Remise aux clients		3 000	10 399
		181 428	192 459
BÉNÉFICE NET		12 149	19 048

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

(en milliers de dollars)

Solde au début de l'exercice

Bénéfice net

Solde à la fin de l'exercice

2011	2010
216 417	197 369
12 149	19 048
228 566	216 417

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



BILAN

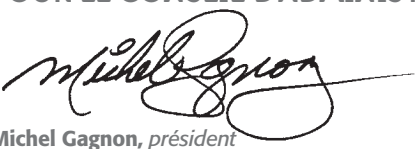
AU 31 MARS 2011
(en milliers de dollars)

	Notes	2011	2010
ACTIF			
Créances	9	46 877	83 036
Frais payés d'avance		1 961	1 491
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés		–	2 352
Loyers à recevoir	10	7 320	7 540
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	11	28 120	26 800
Sommes à recevoir de Financement-Québec suite aux transferts des prêts	12	74 024	–
Prêts	13	10 509	1 285 360
Créances à recevoir – projets établissement	14	52 755	423 946
Biens immobiliers	15	1 846 926	1 936 845
Immeubles destinés à la vente	16	5 629	–
Projets à l'étude		22 910	20 742
Autres éléments d'actif	17	70 313	56 198
		2 167 344	3 844 310
PASSIF			
Chèques en circulation moins encaisse		6 107	5 064
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	18	36 971	41 897
Intérêts courus	19	26 421	28 573
Emprunts à court terme	20	222 000	1 618 604
Dette à long terme	21	1 454 089	1 736 722
Autres éléments de passif	22	183 190	187 033
		1 928 778	3 617 893
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions	23	10 000	10 000
Bénéfices non répartis		228 566	216 417
		238 566	226 417
		2 167 344	3 844 310

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS (note 26)
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 29)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Michel Gagnon, président


Michel Delisle CA, président du comité de vérification

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

(en milliers de dollars)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2011	2010
Bénéfice net	12 149	19 048
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêt imputés aux soldes des créances, des prêts et aux projets établissement	(6 339)	(8 446)
Honoraires de gestion imputables aux projets établissement	(9 246)	(11 443)
Ajustement des revenus de convention de prêts suite au transfert	2 313	—
Frais de gestion imputés aux biens immobiliers et aux projets à l'étude	(2 095)	(5 762)
Intérêts imputés aux biens immobiliers, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	(999)	(1 044)
Perte sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	132	1
Réduction de valeur des biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	187	—
Remise aux clients	3 000	10 399
Amortissement		
Biens immobiliers	64 136	61 664
Autres éléments d'actif	1 858	1 026
Autres éléments de passif	(6 672)	(10 502)
Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation		
Créances	39 246	(1 442)
Frais payés d'avance	(555)	(1 275)
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés	2 815	2 094
Loyers à recevoir	220	245
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	(8 667)	55
Intérêts courus	(1 026)	(3 144)
Rentrées de fonds nettes provenant des activités d'exploitation	90 457	51 474

FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

(en milliers de dollars)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sorties de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec
liées à la dette à long terme

Rentrées de fonds des prêts

Sorties de fonds des prêts

Rentrées de fonds des créances à recevoir – projets établissement

Sorties de fonds des créances à recevoir – projets établissement

Acquisition de biens immobiliers

Acquisition d'immeubles destinés à la vente

Produit de disposition de biens immobiliers

Rentrées de fonds des projets à l'étude

Sorties de fonds des projets à l'étude

Acquisition des autres éléments d'actif

Rentrées de fonds nettes provenant des activités d'investissement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Emprunts à court terme

Remboursement des emprunts à court terme

Dette à long terme

Remboursement de la dette à long terme

Augmentation nette des autres éléments de passif

Contributions d'organismes apparentés se rapportant à un terrain

Sorties de fonds nettes utilisées pour les activités de financement

Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Insuffisance de trésorerie et équivalents de trésorerie au début

Insuffisance de trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 28)

	2011	2010
	(1 320)	(1 320)
	1 232 972	2 047 746
	(106 752)	(1 396 440)
	691 093	255 894
	(257 195)	(259 102)
	(30 193)	(91 980)
	(3 953)	–
	–	57 362
	436	155
	(4 448)	(8 453)
	(13 000)	(14 557)
	1 507 640	589 305
	9 591 319	19 247 349
	(10 987 924)	(19 825 173)
	53 507	108 256
	(258 891)	(176 090)
	2 849	4 571
	–	22
	(1 599 140)	(641 065)
	(1 043)	(286)
	(5 064)	(4 778)
	(6 107)	(5 064)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

1 CONSTITUTION, MISSION ET OPÉRATIONS

La Corporation d'hébergement du Québec (la Corporation) est une personne morale à fonds social, constituée en vertu de la *Loi sur la Corporation d'hébergement du Québec* (L.R.Q., chapitre 68.1).

La Corporation a pour mission d'offrir aux intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, moyennant considération et dans un objectif d'autofinancement, l'expertise technique et financière ainsi que le financement nécessaire à la gestion, à la construction, à l'entretien et à l'acquisition d'immobilisations, d'équipements et d'infrastructures sociosanitaires.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement de santé et de services sociaux, une agence de la santé et des services sociaux ou un conseil régional visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (L.R.Q., chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignée à cette fin par le ministre ou par le gouvernement.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Corporation utilise prioritairement le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Corporation, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la durée de vie des biens immobiliers, la juste valeur des immeubles achetés pour une contrepartie mineure ou nulle, les frais courus et la provision des congés de maladie et vacances.

REVENUS DE LOCATION

La Corporation constate les revenus de location provenant du réseau de la santé en comptabilisant mensuellement une provision établie en fonction des loyers annuels prévus, approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au début de l'exercice financier. Un ajustement des revenus de location se fait en fin d'année pour tenir compte des loyers réels. Toute différence est comptabilisée à titre de dû ou à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation

Les immeubles achetés par la Corporation sont inscrits au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est mineure ou nulle. Pour les terrains acquis de tous organismes, l'excédent de leur juste valeur sur leur coût est comptabilisé dans les produits de l'année financière au cours de laquelle il est acquis. L'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût est comptabilisé à titre d'apports reportés.

Les œuvres d'art incorporées à un bâtiment sont comptabilisées à titre de biens immobiliers dans l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

Les bâtiments sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire pour des périodes d'amortissement qui varient de 10 à 50 ans.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par bail emphytéotique sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Immeubles en cours de construction

Le coût des immeubles en construction comprend, en sus des coûts directs, une fraction pertinente des charges générales et administratives qui s'y rapportent et les frais de financement. Les frais de financement sont capitalisés aux immeubles en cours de construction jusqu'au moment de leur transfert aux immeubles en exploitation.

Mobilier et équipement en location

Le mobilier et l'équipement en location attribuable aux biens immobiliers sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

Travaux de conservation

Les travaux de conservation encourus sur les immobilisations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 15 ans lorsque les projets sont complètement réalisés. Les sommes sont refacturables aux locataires. La récupération de ces frais s'effectue sur la même durée de 15 ans.

IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de sa juste valeur, diminué des frais de vente. La Corporation cesse de les amortir aussitôt qu'elle décide de s'en départir.

PROJETS À L'ÉTUDE

Les projets à l'étude comprennent, en sus des coûts directs, les frais de gestion et de financement. Ces frais sont imputés jusqu'au virement du coût des études au coût des projets de construction et de réfection, ou jusqu'au moment où le coût des études est remboursé par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes dans les cas où les projets ne sont pas mis en œuvre.

INTÉRÊTS CAPITALISÉS

La partie de la dépense d'intérêt attribuable aux immeubles en cours de construction est capitalisée selon le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts temporaires.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme

Les frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette respective selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Développement d'applications et de logiciels

Les développements d'applications et de logiciels relatifs aux quatre projets du Dossier de Santé du Québec, soit « Couche d'accès à l'information de santé » (CAIS), « Télé-Santé », « Services de consentement », « Adaptation de la CAIS à l'infrastructure à clé publique » (ICP-CAIS), dont la Corporation est propriétaire sont comptabilisés au coût. Les coûts comprennent, en sus des coûts directs, les frais de financement ainsi que les frais de gestion, et ce, jusqu'au moment où ils seront mis en opération. Ils seront amortis à partir de cette date.

Équipements et systèmes informatiques

Les équipements et les systèmes informatiques sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Équipements informatiques - Dossier de santé du Québec

Les équipements informatiques sont composés d'infrastructures technologiques relatives aux quatre projets du Dossier de santé du Québec, dont la Corporation est propriétaire. Ils sont comptabilisés au coût. Ils seront amortis au moment de leur mise en opération.

Terrains cédés par baux emphytéotiques

Les terrains cédés par baux emphytéotiques sont comptabilisés au coût puisqu'à la fin du bail, la Corporation reprendra possession des terrains.

Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement utilisés à des fins administratives sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Aménagements de locaux

Les aménagements de locaux sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 et 25 ans.

DETTE À LONG TERME

Les obligations émises à coupons irréguliers sont inscrites à leur valeur nominale, augmentées annuellement de la capitalisation de la charge d'intérêt au taux effectif, selon la méthode de l'intérêt composé.

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de l'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût lorsque la contrepartie est mineure ou nulle, et des contributions d'organismes pour financer des projets de construction. Ils sont virés graduellement aux résultats selon la même méthode d'amortissement que les bâtiments y afférents.

LOYERS PERÇUS D'AVANCE

Les loyers perçus d'avance sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans, soit la durée du bail échéant en 2029 et 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux puisque la Corporation ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Corporation est d'inclure dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les chèques en circulation moins l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Corporation utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de sa politique de gestion des activités de la trésorerie des emprunts et des placements à court terme ainsi que des risques financiers y afférents. Les contrats de swaps de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêt sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Ils sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes sur les swaps sont comptabilisés aux résultats à titre d'ajustement de la charge d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

3 REVENUS DE LOCATION – RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les revenus de location proviennent de baux, d'une durée de 15 ans, signés à compter du 1^{er} avril 2000 avec des centres hospitaliers (CH), des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et d'autres organismes du réseau de la santé qui occupent les immeubles de la Corporation. Ces revenus sont établis annuellement en fonction de la politique de tarification de la Corporation.

4 REVENUS DE LOCATION – AUTRES – NET

REVENUS DE LOCATION

CHARGES

Frais d'exploitation	
Intérêts	
Travaux de conservation	
Amortissement des immeubles	
Amortissement des aménagements de locaux	

2011	2010
4 490	4 566
1 968	1 930
102	46
754	1 148
865	857
123	128
3 812	4 109
678	457

5 SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu de l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation* (S.R.C., c. N-11), la Corporation est admissible à une contribution du gouvernement du Canada qui lui permet d'assumer le coût du financement de projets d'habitation. À cet égard, 23 immeubles ont été déclarés admissibles à ces contributions.

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

INTÉRÊTS SUR DETTE À LONG TERME

2011	2010
12 491	13 751
80 986	83 169
2 154	2 238
1 376	529
167	33
97 174	99 720

97 174	99 720
--------	--------

644	564
-----	-----

96 530	99 156
--------	--------

6 890	9 933
-------	-------

1 000	889
-------	-----

2 1

5 888	9 043
-------	-------

102 418	108 199
---------	---------

Age Group	Membership Count
18-24	31

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

7 AMORTISSEMENT

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation
Mobilier et équipement en location
Travaux de conservation

2011	2010
58 913	56 020
2 298	3 075
2 060	1 712
63 271	60 807

8 CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

Salaires et avantages sociaux
Frais des locaux occupés par la Corporation
Services professionnels
Postes, messageries, communication et commercialisation
Informatique
Frais administratifs et de bureau
Autres charges
Amortissement du mobilier et équipement, des systèmes informatiques et des équipements informatiques

Moins :

Frais de gestion et coûts directs capitalisés aux biens immobiliers, aux créances à recevoir – projets établissement et aux projets à l'étude

Coûts directs imputés aux coûts d'expertise et au système d'information sur les immeubles du réseau

2011	2010
10 945	11 565
655	744
416	802
186	266
223	304
256	312
309	679
359	369
13 349	15 041
2 095	5 762
1 342	794
9 912	8 485

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

9 CRÉANCES

Montant à recevoir du gouvernement du Québec
Agences de la santé et des services sociaux¹
Établissements du réseau de la santé
Autres

2011	2010
17 608	31 165
24 297	24 237
2 321	4 247
2 651	23 387
46 877	83 036

¹ Au 31 mars 2011, les créances relatives aux agences de la santé et des services sociaux incluent le financement des coûts du projet Index-patient maître (IPME) pour un montant de 24,4 M\$ (2010 : 23,6 M\$).

Le 24 octobre 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux a précisé que le transfert de propriété en faveur de la Corporation des actifs du projet IPME ne prendra effet qu'au terme des travaux réalisés. L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et la Corporation conviendront d'un acte de cession des actifs du projet IPME après une revue diligente de la Corporation.

10 LOYERS À RECEVOIR

Au 31 mars 2000, la Corporation enregistrait une subvention à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les intérêts courus, mais non exigibles relatifs aux emprunts à long terme inscrits à ses états financiers. Comme la Corporation ne reçoit plus de subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce montant a été converti, avec l'accord du ministère, en «loyers à recevoir». Ces loyers à recevoir seront remboursés à la Corporation par les établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016
230	240	251	264	277

11 SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LIÉES À LA DETTE À LONG TERME

En vertu de sa loi, la Corporation dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances des sommes dédiées au remboursement d'une partie de ses dettes obligataires. Celles-ci ont généré un rendement de 4,1 % (2010 : 3,9 %).

Les montants des versements (retraits) en capital au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016
1 320	(6 040)	1 000	(14 400)	–

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

12 SOMMES À RECEVOIR DE FINANCEMENT-QUÉBEC SUITE AUX TRANSFERTS DE PRÊTS

Une convention est intervenue entre la Corporation et Financement-Québec le 31 mars 2011 relativement aux transferts des conventions de prêts à long terme aux fins de financer à long terme des enveloppes décentralisées antérieures à 1999.

En vertu de ces conventions de prêts à long terme, la Corporation avait contracté, entre autres, un emprunt par émission d'obligation. Par conséquent, Financement-Québec s'engage à verser au fiduciaire de cette émission d'obligation pour et à l'acquit de la Corporation, un montant équivalent aux paiements dus sur l'emprunt obligataire comprenant les versements de capital au Fonds d'amortissement et les versements d'intérêt, conformément à la cédule de remboursement de l'emprunt.

Les montants à recevoir au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

2012	2013	2014	2015	2016
15 869	17 473	19 246	21 436	—

13 PRÊTS

Agences de la santé et des services sociaux
Établissements du réseau de la santé (*)
Centre de la petite enfance (**)
Autres

2011	2010
—	406 740
10 497	878 309
12	18
—	293
10 509	1 285 360

Au cours de l'exercice financier, la Corporation a procédé au transfert de la majorité de ses prêts à Financement-Québec. Plusieurs conventions de cession sont intervenues entre les parties relativement au transfert des sommes prêtées au titre de refinancement des dettes à long terme totalisant 164,5 M\$, des sommes prêtées au titre de marge de crédit exploitation pour un montant de 770,8 M\$, des sommes prêtées au titre du financement des projets autofinancés représentant 44 M\$ et des conventions de prêt à long terme relativement au financement à long terme des enveloppes décentralisées antérieures à 1999 pour un montant de 154,2 M\$.

* Ce prêt consiste en une marge de crédit dont le taux équivaut actuellement au taux des acceptations bancaires + 0,30% non transféré à Financement-Québec.

** Ce prêt est à court terme et porte actuellement intérêt au taux préférentiel moins 0,5%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

14 CRÉANCES À RECEVOIR – PROJETS ÉTABLISSEMENT

Les créances à recevoir – projets établissement comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30 %, reliés aux projets de construction confiés à la Corporation par le réseau de la santé. Le remboursement de ces créances survient à l'achèvement du projet par l'encaissement du financement réalisé par l'établissement.

En mars dernier, une convention de cession et de partage de financement temporaire de ces créances à recevoir – projets établissement est intervenue entre la Corporation et Financement-Québec concernant le transfert de ces créances représentant un montant de 386 M\$. Dorénavant, le remboursement partiel de celles-ci surviendra mensuellement selon les modalités convenues entre les parties.

15 BIENS IMMOBILIERS

	2011			2010
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Immeubles en exploitation				
Terrains	101 978	—	101 978	103 286
Bâtiments	2 252 400	552 999	1 699 401	1 669 403
	2 354 378	552 999	1 801 379	1 772 689
Immeubles en cours de construction				
Terrains	4 534	—	4 534	6 086
Bâtiments	20 389	—	20 389	133 156
	24 923	—	24 923	139 242
Mobilier et équipement en location	43 957	39 734	4 223	6 521
Travaux de conservation	31 115	14 714	16 401	18 393
	2 454 373	607 447	1 846 926	1 936 845

FRAIS CAPITALISÉS AUX IMMEUBLES EN EXPLOITATION, AUX IMMEUBLES EN COURS DE CONSTRUCTION ET AU MOBILIER ET ÉQUIPEMENT EN LOCATION

Au cours de l'exercice, les frais suivants ont été capitalisés aux biens immobiliers :

	2011	2010
Intérêts sur emprunts à court terme	377	657
Charges générales et administratives	1 785	5 223

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

16 IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

	2011	2010
Terrains	4 249	–
Bâtiments	1 380	–
	5 629	–

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2011			2010
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	13 760	3 543	10 217	11 169
Développements d'applications et de logiciels*	44 539	–	44 539	35 624
Équipements et systèmes informatiques	2 044	1 499	545	776
Équipements informatiques Dossier de Santé du Québec*	10 699	–	10 699	4 135
Terrains cédés par baux emphytéotiques	1 486	–	1 486	1 486
Mobilier et équipement	1 446	1 108	338	404
Aménagements de locaux	2 798	819	1 979	2 123
Travaux internes	510	–	510	481
	77 282	6 969	70 313	56 198

* Le 31 mars 2008, le Conseil du trésor autorisait par le CT 206189 la nouvelle organisation et répartition des projets ainsi que le nouveau découpage du contour financier du Dossier de Santé du Québec attribuable à la Corporation pour un montant autorisé d'emprunt de 130,9 M\$. Le 14 juillet 2010, un ajustement aux coûts du projet modifie le montant autorisé à 125,9 M\$. Ainsi, la Corporation détient la propriété de quatre projets. De plus, selon les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation deviendra propriétaire des actifs du projet Index-patient maître (IPME) seulement aux termes des travaux réalisés.

À la date de préparation des états financiers, la Corporation n'était pas en mesure d'évaluer les moins-values possibles de ces actifs en raison de l'incertitude de leur valeur et en absence d'information probante sur la valeur des avantages économiques futurs de ces actifs.

Advenant une éventuelle dévaluation ou une radiation partielle ou complète de ces actifs, le ministère de la Santé et des Services sociaux en assumera la responsabilité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

17 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (SUITE)

FRAIS CAPITALISÉS AUX DÉVELOPPEMENTS D'APPLICATIONS ET DE LOGICIELS ET AUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice, les frais d'intérêt sur emprunts à court terme au montant de 0,3 M\$ (2010 : 0,07 M\$) ont été capitalisés à ces éléments d'actif.

18 COMPTES FOURNISSEURS ET RETENUES SUR CONTRATS À PAYER

Montant dû au gouvernement du Québec
Agences de la santé et des services sociaux
Établissements du réseau de la santé
Intérêts à payer sur les dérivés
Autres

2011	2010
3 800	4 828
7 334	4 500
5 120	4 434
—	6
20 717	28 129
36 971	41 897

19 INTÉRÊTS COURUS

Apparentés – entités sous contrôle commun
Autres

2011	2010
25 990	27 868
431	705
26 421	28 573

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

20 EMPRUNTS À COURT TERME

Billets à court terme à taux flottant

Fonds de financement du gouvernement du Québec,
taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,05 %

222 000

—

Billets à escompte

Institutions financières

—

701 105

Fonds consolidé de la Province de Québec

—

328 768

Fonds d'amortissement de la Province de Québec

—

57 976

Autres

—

69 506

Société de financement des infrastructures locales

—

123 292

Fiducie Plan Action changement climatique

—

173 356

Fonds des registres du ministère de la Justice

—

55 451

Fonds redevances matières résiduelles

—

5 945

Fonds d'information foncière

—

38 728

Fonds du patrimoine culturel québécois

—

26 685

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

—

37 792

222 000

1 618 604

Au 31 mars 2011, la Corporation disposait d'une marge de crédit de 10 M\$ auprès d'une institution financière. Le 13 mai 2011, elle a été renouvelée jusqu'au 30 avril 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

21 DETTE À LONG TERME

Obligations :

- 11 % échéant en 2019
- Sans versement d'intérêt pour une période de 15 ans à 19 ans et portant intérêt pour le reste à des taux de 68 % à 156 % (taux effectif de 10,46 % à 10,51 %), échéant de 2013 à 2015 incluant intérêts capitalisables

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec à des taux variant :

- 3,63 % à 6,52 %, échéant de 2012 à 2042
- 6,77 %, échéant en 2023
- 9,38 %, échéant en 2018 et 2021
- Taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois moins écart de rendement nominal de 0,0355 %

Emprunts sur billets de Financement-Québec à des taux variant :

- 6,40 %, échéant en 2016
- 8,32 %, échéant en 2019
- 9,38 %, échéant en 2018

Hypothèques de l'Immobilière SHQ garanties par des immeubles d'une valeur comptable de 112,9 M\$ à des taux variant :

- 6,88 %, échéant de 2020 à 2023
- 7,5 % et 7,88 %, échéant de 2021 à 2029
- 8 %, échéant de 2028 à 2030

2011	2010
10 000	10 000
103 325	120 774
1 232 797	1 293 761
70 588	146 541
8 700	21 273
—	114 410
278	324
328	369
294	336
10 474	11 146
3 951	4 115
13 354	13 673
1 454 089	1 736 722

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

21 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

ANNÉES	FINANCEMENT- QUÉBEC*	FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC*	IMMOBILIÈRE SHQ*	AUTRES NON APPARENTÉS	TOTAL DES VERSEMENTS
2012	129	62 085	1 240	19 280	82 734
2013	129	61 685	1 332	22 203	85 349
2014	129	69 485	1 431	18 646	89 691
2015	129	60 485	1 538	20 836	82 988
2016	176	60 485	1 653	—	62 314

Des hypothèques mobilières grèvent, en faveur de la Corporation, la subvention ministérielle versée aux intervenants du secteur du réseau de la santé. Celles-ci peuvent être cédées aux créanciers non apparentés de la Corporation pour garantir leurs prêts.

* Entités sous contrôle commun

22 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2011			2010
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Apports reportés	223 756	42 208	181 548	185 645
Loyers perçus d'avance	2 001	359	1 642	1 388
	225 757	42 567	183 190	187 033

Au cours de l'exercice, les contributions d'organismes apparentés 2,4 M\$ (2010 : 17,6 M\$) et non apparentés 0,1 M\$ (2010 : 18,2 M\$) pour financer des projets de construction se sont élevées à 2,5 M\$ (2010 : 35,8 M\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

23 CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la Corporation d'hébergement du Québec sont détenues par le ministère des Finances.

Autorisé

5 000 000 actions ordinaires
d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

Émis et payé :

100 000 actions

2011	2010
10 000	10 000

24 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la majorité des produits et des charges de la Corporation proviennent d'opérations conclues avec les agences de la Santé et des Services sociaux, les établissements et les organismes du réseau de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange.

De plus, la Corporation a procédé à la vente de deux immeubles en construction à des apparentés. Ainsi, un montant de 40,5 M\$ a été transféré dans les créances à recevoir – projets établissement. Cette transaction a été effectuée à la valeur comptable.

La Corporation est également apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Corporation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations mesurées à la valeur d'échange ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

25 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CRÉDIT

Les dettes à long terme sont émises à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. De plus, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la dette à long terme est très limitée du fait que tous les coûts d'intérêt sont refacturés par le biais des baux de location au réseau de la santé et par les conventions de prêts. La Corporation est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme. La Corporation désigne certains swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt de certaines dettes.

Le risque de crédit est très limité puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît dans ses budgets de dépenses les engagements financiers que les établissements de santé ont contractés sur les baux et sur les prêts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

26 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2011, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'obligations contractuelles totalise 42,0 M\$ (2010: 54,8 M\$), dont 4,9 M\$ (2010: 12,1 M\$) pour des projets en cours, 23,7 M\$ (2010: 24,2 M\$) pour des projets à l'étude et 13,4 M\$ (2010: 18,5 M\$) pour les projets du Dossier de Santé du Québec pour lesquels la Corporation est propriétaire.

Instruments de crédit

Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de trésorerie et équivalents de trésorerie futurs, car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels non utilisés.

Prêts

Agences de la santé et des services sociaux
Établissements du réseau de la santé

2011	2010
2 427	558 140
—	27 873
2 427	586 013

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

26 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

ÉVENTUALITÉS

Terrains contaminés

Un recensement effectué démontre que la Corporation est propriétaire de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, la Corporation pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Toutefois, en vertu des dispositions des baux signés par la Corporation relativement aux immeubles situés sur ces terrains, les pertes qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par les locataires. Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a signifié qu'il assumera ces coûts et inscrira les passifs estimés relativement à ces terrains.

Financement des franchises attenantes aux polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle des établissements participant au programme d'assurance de l'Association québécoise d'établissements de santé et des services sociaux.

En vertu de l'article 472.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2), la Corporation peut être appelée à garantir l'exécution de toute obligation à laquelle une association reconnue par le ministre en vertu de l'article 267 de cette même loi est tenue relativement à la gestion d'une franchise afférente à un contrat d'assurance négocié et conclu par cette association à l'avantage de ses membres. Elle peut également avancer à cette association toute somme jugée nécessaire dans le cadre de cette gestion.

Le ministre peut, aux conditions déterminées par le gouvernement, rembourser à la Corporation toute somme qu'elle peut être appelée à verser en vertu de cette garantie.

Poursuites judiciaires et réclamations

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la Corporation, au montant de 27,5 M\$, sont en cours à la date de préparation des états financiers. Cependant, sur la foi des renseignements disponibles, la direction est d'avis qu'il est peu probable qu'une responsabilité quelconque soit considérée importante quant à ces réclamations et poursuites par rapport à la situation financière de la Corporation.

Le cas échéant, tout paiement par la Corporation sera soit comptabilisé aux charges de l'exercice, soit capitalisé aux immeubles selon la nature de la réclamation, ou soit réduit des provisions déjà inscrites aux livres, s'il y a lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

27 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Corporation participent soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Pour l'exercice 2010-2011, le taux de cotisation de la Corporation au RREGOP a été de 8,19 % de la masse salariale pour les neuf premiers mois et de 8,69 % pour les trois derniers mois et celui du RRPE et RRAS a été de 10,54 % de la masse salariale pour les neuf premiers mois et de 11,54 % pour les trois derniers mois.

Les obligations de la Corporation envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Les cotisations de la Corporation imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,6 M\$ (2010 : 0,6 M\$).

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

La provision relative aux congés de maladie accumulés est évaluée selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. Le taux d'actualisation pondéré final est de 4,57 %.

	2011			2010
	VACANCES	MALADIE	TOTAL	TOTAL
Solde au début	1 059	983	2 042	1 779
Montants transférés *	4	(40)	(36)	50
Charge de l'exercice	854	241	1 095	1 118
Sous-total	1 917	1 184	3 101	2 947
Moins :				
Prestations versées au cours de l'exercice	868	128	996	905
Solde à la fin	1 049	1 056	2 105	2 042

* Les montants transférés représentent les vacances et maladies à payer à la suite de transferts d'employés entre le gouvernement du Québec et la Corporation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

27 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE

La Corporation dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par la Corporation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Corporation. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle de la provision en fonction des différents régimes de retraite sont les suivantes :

	2011		2010	
	RREGOP	RRPE RRAS	RREGOP	RRPE RRAS
Âge moyen de retraite	59	58	59	58
Promotion annuelle (%)	0,7	1,3	0,6	1,1
Facteur global d'ajustement (%)	124,5	126,5	118,85	121,6
Part employeur (%)	127,5	129,5	125,1	128,0
Jours fériés (%)	105,0	105,0	—	—
Ajustement pour les jours perdus (%)	93,0	93,0	—	—
Cessation d'emploi et décès (%)	—	—	95,0	95,0
Taux d'actualisation (%)	4,66	4,06	5,06	4,55
Progression des salaires (%)	3,25	3,0	3,25	3,25

PROVISION POUR VACANCES

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque la Corporation estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011 (en milliers de dollars)

28 FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état des flux de trésorerie comprennent :

	2011	2010
Chèques en circulation moins encaisse	(6 107)	(5 064)

Les intérêts payés par la Corporation au cours de l'exercice s'élèvent à 103,7 M\$ (2010 : 112,3 M\$).

Les intérêts encaissés par la Corporation au cours de l'exercice s'élèvent à 4,8 M\$ (2010 : 11,5 M\$).

De plus, des biens immobiliers ont été acquis à un coût total de 23,5 M\$ (2010 : 80,2 M\$), dont un montant de 34,1 M\$ (2010 : 92,0 M\$) déboursé au cours de l'exercice. Un montant de 16,8 M\$ (2010 : 23,3 M\$) a été déboursé au cours de l'exercice pour les acquisitions de l'exercice précédent.

29 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En vertu du projet de loi 130 adopté le 8 juin 2011, la Corporation d'hébergement du Québec et la Société immobilière du Québec seront fusionnées le 1^{er} juillet 2011.

À compter de cette date, ces personnes morales continueront leur existence sous le nom de Société immobilière du Québec, et leurs patrimoines n'en formeront qu'un seul, qui est celui de la Société.

30 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.



LISTE DES PROJETS

de l'exercice clos le 31 mars 2011

CLSC - MAISON
DE NAISSANCE
DE LA CAPITALE-
NATIONALE
QUÉBEC

PROJETS EN CONCEPTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
03	P01048	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC	SERVICES DE RÉADAPTATION AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS	INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC
04	P00725	PAVILLON SAINTE-MARIE	PAVILLON SAINTE-MARIE	CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES
06	P00919	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
15	P00442	NOUVEAU CHSLD SAINT-JÉRÔME	À VENIR	CSSS SAINT-JÉRÔME
15	P00775	NOUVEAU CHSLD LACHUTE	À VENIR	CSSS D'ARGENTEUIL
16	P00385	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
16	P00830	CENTRE HOSPITALIER KATERI MEMORIAL TEHSAKOTITSEN : THA	CENTRE HOSPITALIER KATERI MEMORIAL TEHSAKOTITSEN : THA	CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE

Note 1 : L'enveloppe « mobilier et équipement » est exclue du montant compte-tenu qu'elle est sous la responsabilité de l'établissement.

PROJETS EN EXÉCUTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
03	P00907	MAISON DE NAISSANCE	CLSC - MAISON DE NAISSANCE DE LA CAPITALE-NATIONALE	CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE
04	P00961	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CENTRE CLOUTIER-DU RIVAGE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES
05	P00724	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHREBROOKE - HÔTEL DIEU	HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHREBROOKE
06	P00148	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LE BER	CENTRE D'HÉBERGEMENT JEANNE-LE BER	CSSS LUCILLE TEASDALE
06	P00194	HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	CHU SAINTE-JUSTINE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE
06	P00262	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL
07	P00378	PAVILLON DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU
15	P00208	HÔPITAL LAURENTIEN	HÔPITAL LAURENTIEN	CSSS DES SOMMETS
16	P00405	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
16	P00760	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR TRINITÉ	CENTRE D'HÉBERGEMENT DU MANOIR TRINITÉ	CSSS PIERRE-BOUCHER
17	P01123	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK	RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK

Note 1 : L'enveloppe « mobilier et équipement » est exclue du montant compte-tenu qu'elle est sous la responsabilité de l'établissement, sauf pour le projet P01123.

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS (Note 1)	LM AUTORISATION DE CONCEPTION	ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES Date prévue (MM-AAAA) Complétée (AAAA-MM-JJ)
Québec	Agrandissement et réaménagement du 2975, chemin Saint-Louis	25 240 983 \$	2008-08-18	2010-04-09
Trois-Rivières	Redéploiement des services Phase II (2 étages) - Agrandissement et réaménagement	22 360 000 \$	2004-11-24	En attente
Montréal	Rénovation des services alimentaires	9 414 000 \$	2006-08-18	2009-03-18
Saint-Jérôme	Construction d'un CHSLD de 212 lits	28 735 000 \$	2008-09-22	2010-04-21
Lachute	Construction d'un CHSLD de 131 lits	20 581 656 \$	2008-08-21	En attente
Longueuil	Agrandissement de l'urgence	25 816 000 \$	2004-03-26	2010-06-07
Kahnawake	Agrandissement et réaménagement du Kateri Memorial Hospital	17 431 000 \$	2007-01-10	2010-12-22
	TOTAL CONCEPTION :	149 578 639 \$		

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS (Note 1)	AUTORISATION DE LA PHASE EXÉCUTION	RÉCEPTION AVEC RÉSERVE (Date prévue)
Québec	Construction d'une maison de naissance	2 933 000 \$	2008-04-25	juin 2011
Trois-Rivières	Réhabilitation de l'immeuble suite à l'affaissement des sols	9 487 000 \$	2006-11-03	juin 2011
Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'urgence et des services ultra-spécialisés	103 838 000 \$	2005-06-27	juillet 2012
Montréal	Agrandissement et réaménagement	24 228 000 \$	2005-07-20	À déterminer
Montréal	Laboratoire - Niveau 3	3 079 800 \$	2003-12-18	À déterminer
Montréal	Bloc opératoire (3 salles de chirurgie cardiaque) - Agrandissement	20 761 000 \$	2005-05-02	décembre 2011
Gatineau	Consolidation des services de radiothérapie et d'oncologie	22 888 000 \$	2006-10-20	juillet 2011
Sainte-Agathe- des-Monts	Construction neuve de 128 lits et réaménage- ment de 4 pavillons	27 368 000 \$	2001-03-07	À déterminer
Longueuil	Construction d'un centre intégré de lutte contre le cancer	56 732 000 \$	2007-09-25	mai 2011
Longueuil	Construction neuve de 115 lits pour reloger la clientèle	20 768 000 \$	2008-05-15	avril 2011
Nunavik	Construction de 50 unités de logement pour le personnel	20 382 000 \$	2009-05-11	octobre 2011
	TOTAL EXÉCUTION :	312 464 800 \$		

PROJETS MIS EN SERVICE

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
01	P00059	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	HÔPITAL RÉGIONAL DE RIMOUSKI	CSSS RIMOUSKI NEIGETTE
06	P00893	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY	CENTRE HOSPITALIER DE ST. MARY
06	P00265	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
06	P00949	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL	HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL
07	P00090	PAVILLON DU CENTRE HOSPITALIER PAPINEAU	HÔPITAL DE PAPINEAU	CSSS DE PAPINEAU
07	P00406	PAVILLON DE HULL	HÔPITAL DE HULL	CSSS DE GATINEAU
08	P00022	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC	CSSS DE LA VALLÉE DE L'OR
13	P00977	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	HÔPITAL CITÉ DE LA SANTÉ	CSSS DE LAVAL
15	P00179	CENTRE D'HÉBERGEMENT DES HAUTEURS	CENTRE D'HÉBERGEMENT DES HAUTEURS	CSSS DES PAYS D'EN HAUT
15	P00274	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE	CSSS DES DEUX-MONTAGNES
16	P00187	CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES CHÂTEAUGUAY	CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES CHÂTEAUGUAY	CSSS JARDINS-ROUSILLONS
16	P00457	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS	CSSS LA POMMERAIE

Note 1 : L'enveloppe « mobilier et équipement » est exclue du montant compte-tenu qu'elle est sous la responsabilité de l'établissement.

**EXPERT IMMOBILIER ET FINANCIER
DE RÉFÉRENCE POUR LE RÉSEAU
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**



MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	TOTAL IMMOBILISATIONS (Note 1)	LM AUTORISATION D'EXÉCUTION	RÉCEPTION AVEC RÉSERVE (date réelle)
Rimouski	Agrandissement et réaménagement des archives, de la pharmacie et de l'imagerie	17 321 000 \$	2007-05-30	2010-11-12
Montréal	Agrandissement et réaménagement du service de dialyse	5 382 000 \$	2008-02-18	2010-06-11
Montréal	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	23 006 000 \$	2004-07-07	2010-02-01
Montréal	Aménagement unité de 14 lits de soins coronariens	4 424 000 \$	2008-03-13	2010-09-20
Gatineau	Agrandissement et réaménagement	30 580 000 \$	2006-10-12	2010-02-08
Gatineau	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	21 477 000 \$	2007-12-17	2010-04-20
Malartic	Agrandissement, rénovations fonctionnelles et sécurité-vétusté	15 286 000 \$	2006-05-19	2010-06-17
Laval	Aménager un centre intégré de cancérologie	37 409 000 \$	2008-10-01	2011-03-31
Sainte-Marguerite Estérel	Construction neuve d'un CHSLD de 112 lits	24 836 000 \$	2007-08-06	2010-04-08
Saint-Eustache	Agrandissement et réaménagement	34 475 000 \$	2006-12-20	2011-02-25
Châteauguay	Construction neuve pour relocaliser le CLSC	14 545 000 \$	2006-11-30	2010-05-18
Cowansville	Agrandissement et réaménagement des secteurs du centre ambulatoire	22 727 000 \$	2008-03-20	2010-10-04
	TOTAL MIS EN SERVICE :	251 468 000 \$		



ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE ■ CONCEPTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	AUTORISATION DE LA PHASE CONCEPTION
01	P01007	CENTRE JEUNESSE DU BAS SAINT-LAURENT	VILLA FRASERVILLE	CENTRE JEUNESSE DU BAS SAINT-LAURENT	Rivière-du-Loup	Agrandissement et réaménagement de la Villa Fraserville (unités de vie L'Ancre et Le Traversier)	2009-09-15
01	P01017	CSSS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	À VENIR	CSSS DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Rivière-du-Loup	Construction neuve du Centre d'hébergement longue durée de 72 places sur le site de l'hôpital	2010-10-20
02	P01037	CSSS DE LAC-ST-JEAN-EST	HÔPITAL D'ALMA	CSSS DE LAC-ST-JEAN-EST	Alma	Agrandissement et réaménagement du l'urgence et des cliniques externes de l'Hôpital d'Alma	2009-12-18
04	P00958	CSSS DRUMMOND	À VENIR	CSSS DRUMMOND	Drumondville	Construction d'un centre Famille-Enfant	2010-01-21
04	P01038	CSSS DU HAUT SAINT-AURICE	CSSS DU HAUT SAINT-AURICE	CSSS DU HAUT SAINT-AURICE	La Tuque	Agrandissement et réaménagement de l'urgence, des soins de courte durée, de la santé publique, de la pédiatrie et de l'obstétrique	2011-01-19
06	P01046	CENTRE DOMINIQUE-SAVIO	CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL - SITE DOMINIQUE-SAVIO	CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL	Montréal	Réaménagement de l'aile A	2009-12-16
06	P01114	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CARTIERVILLE	CENTRE D'HÉBERGEMENT DE CARTIERVILLE	CSSS BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	Montréal	Agrandissement et rénovation majeure	2010-01-26
10	P01076	CENTRE DE SANTÉ DE CHIBOUGAMAU	À VENIR	CENTRE DE SANTÉ DE CHIBOUGAMAU	Chibougamau	Construction d'un CHSLD et d'un centre de jour	2010-06-04
16	P00899	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU	CSSS HAUT-RICHELIEU-ROUVILLE	Saint-Jean sur Richelieu	Relocalisation et agrandissement de l'urgence et agrandissement et réaménagement du 2 ^e étage	2009-04-07

À venir : Ceci indique que cet élément du projet n'a pas été complété au 31 mars 2011. Il est donc impossible de mesurer la performance pour ces projets. Pour la section « calendrier », la performance des projets est évaluée uniquement à l'acceptation des plans et devis préliminaires.

COÛT								CONTENU			CALENDRIER		
Budget annoncé (incluant toutes les enveloppes)	Coût des travaux de construction annoncé (sans contingence)	Contingence de conception	Coût total des travaux de construction incluant la contingence	Coût estimé de la dernière étape complé- tée (sans contingence)	Contingence de conception	Coût estimé de la dernière étape complé- tée incluant la contingence	Écart	Superficie annoncée (m²)	Superficie obtenue lors de la dernière étape complétée	Résultat	Acceptation des plans et devis préliminaires (date prévue)	Acceptation des plans et devis préliminaires (date réelle)	Écart
13 118 000 \$	9 865 544 \$	1 474 002 \$	11 339 546 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 1388 R : 3322	À venir	À venir	décembre 2011	À venir	À venir
19 461 000 \$	19 461 000 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 5813	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir
30 028 000 \$	21 728 911 \$	3 821 505 \$	25 550 416 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 4130 R : 1202	À venir	À venir	février 2012	À venir	À venir
21 049 561 \$	15 633 197 \$	1 962 960 \$	17 596 157 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 5837 R : 234	À venir	À venir	novembre 2011	À venir	À venir
8 680 229 \$	8 680 229 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 530 R : 570	À venir	À venir	septembre 2012	À venir	À venir
9 765 764 \$	6 833 062 \$	1 600 058 \$	8 433 120 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 495 R : 4114	À venir	À venir	juillet 2011	À venir	À venir
12 404 443 \$	8 913 223 \$	1 853 083 \$	10 766 306 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 490 R : 4457	À venir	À venir	septembre 2011	À venir	À venir
9 823 502 \$	6 361 737 \$	823 629 \$	7 185 366 \$	À venir	À venir	À venir	À venir	A : 2502	À venir	À venir	mars 2012	À venir	À venir
51 526 462 \$	39 330 584 \$	2 498 230 \$	41 828 814 \$	40 862 607 \$ (PDP)	2 146 982 \$	43 009 589 \$	2,8	A : 13 655 R : 1018 N.A. : 2429	A : 13945 R : 1211 N.A. : 781 (PDP)	-6,81	juillet 2010	2010-12-15	5,5 mois
175 856 961 \$													

ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE ■ EXÉCUTION

RÉGION ADM.	NUMÉRO DE PROJET	NOM DU PROJET	NOM DE L'INSTALLATION	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	AUTORISATION DE LA PHASE EXÉCUTION
03	P00771	CHSLD PONT-ROUGE	À VENIR	CSSS DE PORTNEUF	Pont-Rouge	Construction d'un CHSLD de 32 lits & d'un centre de jour de 25 places	2009-05-29
04	P00498	CENTRE D'HÉBERGEMENT COOKE	CENTRE D'HÉBERGEMENT COOKE	CSSS DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	Construction d'un CHSLD de 160 lits	2007-02-15
04	P00950	CSSS ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE	COMPLEXE HOSPITALIER SAINT-JULIEN	CSSS ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE	Saint-Ferdinand	Disposition des bâtiments excédentaires	2010-08-10
05	P01034	CH UNIVERSITAIRE DE SHREBROOKE - HÔPITAL FLEURIMONT	HÔPITAL FLEURIMONT	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHREBROOKE	Sherbrooke	Agrandissement et réaménagement de l'Hôpital Fleurimont - Phase 1	2010-06-23
06	P01052	HÔPITAL DE LASALLE	HÔPITAL DE LASALLE	CSSS DE DORVAL-LACHINE-LASALLE	Montréal	Projet de réaménagement et d'agrandissement de l'urgence	2011-02-17
06	P00829	CLSC DE BENNY FARM	CLSC DE BENNY FARM	CSSS CAVENDISH	Montréal	Relocalisation du CLSC	2011-02-11
06	P00195	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	2009-05-15
06	P00437	PAV. MAISONNEUVE / PAV. MARCEL-LAMOUREUX	PAV. MAISONNEUVE / PAV. MARCEL-LAMOUREUX	HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT	Montréal	Réaménagement et agrandissement de l'urgence	2010-03-19
06	P00217	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	PAVILLON CÔTE-DES-NEIGES	INSTITUT UNIVAIRSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL	Montréal	Agrandissement et réaménagement du centre de recherche	2009-10-08
07	P00989	PAVILLON PONTIAC	PAVILLON PONTIAC	CSSS DU PONTIAC	Shawville	Construction d'un CHSLD de 50 lits	2010-06-30
07	P00407	HÔPITAL DE GATINEAU	HÔPITAL DE GATINEAU	CSSS DE GATINEAU	Gatineau	Réaménagement de l'urgence	2009-07-07
11	P00380	VILLA PLAISANCE	HÔPITAL DE L'ARCHIPEL	CSSS DES ÎLES	Îles de la Madeleine	Construction d'un CHSLD de 64 lits et d'un centre de jour	2009-10-30
12	P00175	CLSC DE LÉVIS	CLSC - CENTRE D'HÉBERGEMENT DE LÉVIS	CSSS DU GRAND LITTORAL	Lévis	Construction d'un CHSLD de 95 lits et du CLSC adjacent au Manoir des Augustines	2010-10-14
12	P00817	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	HÔTEL-DIEU DE LÉVIS	Lévis	Agrandissement et réaménagement de l'urgence	2009-05-06
16	P00806	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE	CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE	Longueuil	Construction neuve pour reloger le siège social du centre jeunesse	2009-07-17

À venir : Ceci indique que cet élément du projet n'a pas été complétée au 31 mars 2011. Il est donc impossible de mesurer la performance pour ces projets. Pour la section « calendrier », la performance des projets est évaluée uniquement à la date de réception avec réserve des travaux.

COÛT				CONTENU			CALENDRIER		
Budget annoncé (incluant toutes les enveloppes)	Coût des travaux de construction annoncé	Coût réel de l'appel d'offres de construction	Écart	Superficie annoncée (m²)	Superficie obtenue lors de la dernière étape complétée	Écart	Réception avec réserve des travaux (date prévue)	Réception avec réserve des travaux (date réelle)	Écart
11 652 000 \$	9 044 124 \$	7 325 474 \$	-19,0 %	A: 3622	A: 3637	A: +0,2 %	juin 2011	À venir	À venir
27 231 000 \$	25 688 000 \$	21 818 738 \$	-15,1 %	A: 12430	A: 11942	A: -4 %	mai 2011	À venir	À venir
19 707 000 \$	19 368 000 \$	À venir	À venir	Non applicable	Non applicable	Non applicable	juin 2013	À venir	À venir
8 937 000 \$	6 288 397 \$	À venir	À venir	R: 2902	À venir	À venir	mai 2013	À venir	À venir
34 368 000 \$	22 136 277 \$	À venir	À venir	A: 3001,2 R: 2584,6	À venir	À venir	janvier 2014	À venir	À venir
22 048 000 \$	13 682 003 \$	À venir	À venir	A: 6877	À venir	À venir	janvier 2013	À venir	À venir
33 596 000 \$	27 472 235 \$	26 675 400 \$	-2,9 %	A: 6599 R: 1574	A: 6693 R: 1573	A: +1,2 % R: 0	octobre 2011	À venir	À venir
64 211 000 \$	47 353 672 \$	À venir	À venir	A: 9023 R: 3469	À venir	À venir	septembre 2013	À venir	À venir
10 676 000 \$	8 140 000 \$	6 517 402 \$	-19,9 %	A: 1254 R: 4681	A: 1291 R: 4873	A: +3 % R: +4 %	décembre 2012	À venir	À venir
16 795 000 \$	13 779 925 \$	14 447 086 \$	+4,6 %	A: 4529	A: 4539	A: 0	janvier 2012	À venir	À venir
26 514 000 \$	21 323 836 \$	19 612 031 \$	-8 %	A: 4587 R: 552	A: 4586 R: 720	A: -0,01 % R: +30 %	octobre 2011	À venir	À venir
22 633 000 \$	17 237 510 \$	16 228 725 \$	-5,9 %	A: 5017	A: 5087	A: +1,4 %	mars 2012	À venir	À venir
33 910 000 \$	25 054 940 \$	À venir	À venir	A: 11337	À venir	À venir	janvier 2013	À venir	À venir
31 049 000 \$	23 713 601 \$	19 961 944 \$	-15,8 %	A: 6512 R: 1117	A: 6539 R: 1140	A: +0,4 % R: +2,0 %	juin 2012	À venir	À venir
14 276 000 \$	10 997 657 \$	9 573 190 \$	-12,9 %	A: 5573	A: 5797	A: +4 %	avril 2011	À venir	À venir
377 603 000 \$									



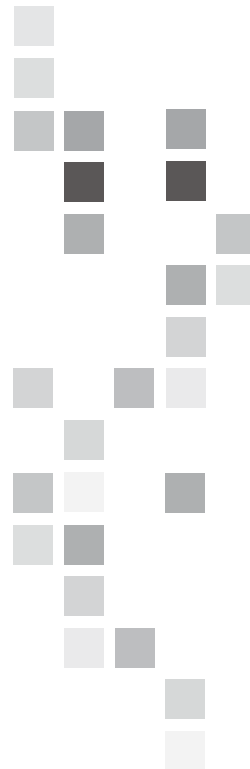
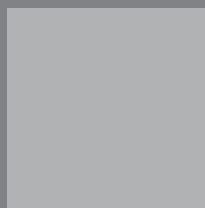
Publié par la Corporation d'hébergement du Québec.

Graphisme : GRAPHISSIMO | COMMUNICATION VISUELLE

Mieux
construire
**pour mieux
guérir !**



**HÔPITAL DE
SAINT-EUSTACHE**
SAINT-EUSTACHE



Mieux construire pour mieux guérir !

SIÈGE SOCIAL

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
Téléphone : 418 644-3600
Télécopieur : 418 644-3609

BUREAU DE MONTRÉAL

3700, rue Berri, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2L 4G9
Téléphone : 514 873-2000
Télécopieur : 514 864-7306

www.chq.gouv.qc.ca

Corporation
d'hébergement

Québec

